

SO!

Magazine
d'informations
municipales
N°14

Saint-Omer
HIVER 2018



NOËL À SAINT-OMER
Pages centrales

**L'actualité
de votre ville**
Pages 4 à 7

**Élection du
nouveau CMJA**
Page 13

Edito

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Voici un nouveau numéro de votre bulletin municipal : toujours aussi dense, il revient sur les moments forts audomarois des dernières semaines et vous informe également des animations et activités prévues dans les mois à venir.

Les commémorations du centenaire de l'Armistice ont rassemblé de nombreux Audomarois, de toutes générations, le 11 novembre dernier, avec le défilé au départ de la Mairie jusqu'au Monument aux morts et une cérémonie, chargée en émotions, qui fut à la fois un hommage aux combattants de la Grande guerre et le souvenir de ces quatre années de conflits pour notre Ville et tous ses habitants.

Le 11 novembre, comme chaque année depuis le début du mandat, fut également marqué par l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes Audomarois et l'élection du cinquième Maire du CMJA, Anaïs Vanhaezebrouck. Je tiens à féliciter ces jeunes collègues pour leur engagement citoyen et je leur souhaite beaucoup de réussite dans les projets qu'ils vont préparer et mettre en œuvre dans les deux prochaines années.

Notre ville poursuit son embellissement : après la semaine inaugurale de réouverture du Moulin à Café en septembre dernier, c'est la place Pierre-Bonhomme qui se refait une beauté et qui sera très prochainement transformée pour le plus grand bonheur des Audomarois et de nos visiteurs. C'est aussi une nouvelle signalétique piétonne qui a été installée partout en ville pour

mettre en valeur nos atouts touristiques et patrimoniaux et l'obtention du label ville RAMSAR, reconnaissance de tout le travail mené depuis de nombreuses années pour la préservation de notre marais audomarois !

Comme chaque année, et peut-être encore davantage cette année, de nombreuses surprises, concoctées par l'ensemble des acteurs du territoire, vous attendent pour célébrer les fêtes de fin d'année : Grande roue, petit train, marché de Noël, parades, grand jeu de Noël organisé avec les commerçants de la Ville, Visites merveilleuses de l'Office du tourisme ou encore visites contées au Musée Sandelin. De quoi mettre beaucoup de petites étoiles dans les yeux des plus jeunes comme des plus grands !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et je vous attends nombreux, le 7 janvier, à 18h30, pour célébrer ensemble la nouvelle année aux vœux de la Ville de Saint-Omer, dans un lieu une nouvelle fois inédit : les nouveaux locaux du service Ville Propre.

François DECOSTER
Maire de Saint-Omer
Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Omer

So ! Saint-Omer

Magazine d'informations municipales
trimestriel de la Ville de Saint-Omer.

Adresse :
Mairie - Hôtel de ville
16, rue du Saint-Sépulcre - CS326

62505 Saint-Omer Cedex
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr

Directeur de la Publication : François Decoster **Conception graphique** : Garchette Communication

Mise en page : Service Communication de la ville
Impression : Nord Imprim
Tirage : 8000 exemplaires.
Dépôt légal à parution
ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la ville : Philippe Hudelle et René Dehondt

Sommaire



Brèves de l'actu /

p. 4 à 7

Démocratie de proximité
Famille et écoles

p. 8
p. 9

SAINT-OMER FÊTE NOËL /

p. 10/11

Cadre de vie, Marais & Logement p. 12
Conseil Municipal des Jeunes p. 13
Culture et Patrimoine p. 14
Sports et Animations p. 15
Sécurité et Prévention p. 16

VOTRE CALENDRIER DES FÊTES 2019

p. 19

Brèves de l'actu



La statue de Saint-Michel est de nouveau installée en haut de la Cathédrale. Elle pèse environ une tonne et a nécessité près de 200 heures de travail.



Pour le plus grand plaisir des gourmands, un salon de thé ouvre ses portes le 1^{er} décembre prochain au Moulin à café, théâtre de Saint-Omer. C'est l'établissement le Boudoir, installé également rue de Dunkerque, qui proposera pâtisseries, thés, chocolats, smoothies, brunch le dimanche... Bref de quoi se régaler dans le cadre unique qu'offre notre beau MAC et de profiter d'une jolie terrasse les jours ensoleillés !

Le 26 septembre dernier, soit quelques jours après l'inauguration du Moulin à Café, Théâtre de Saint-Omer, le Conseil municipal a délibéré en faveur d'un changement de nom symbolique : l'hôtel des services, rue du Saint-Sépulcre a pris le nom de Mairie-Hôtel de ville. Et d'ailleurs, **le 17 décembre prochain à 18h**, les lettres MAIRIE viendront orner le fronton du bâtiment. Venez assister à ce temps fort qui se déroulera avant le dernier Conseil municipal de l'année.



Comme vous l'aurez peut-être constaté, une nouvelle signalétique piétonne a été installée à Saint-Omer. Les 27 mâts répartis dans toute la ville indiquent aux visiteurs les principaux lieux touristiques et patrimoniaux, avec la distance à parcourir et le temps de marche approximatif. 26 lieux clés sont également indiqués sur les plans présents sur certains mâts. Cette démarche, menée conjointement par les services municipaux et l'Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure, s'inscrit dans une politique d'attractivité développée par la CAPSO et l'Office du tourisme.



Ils se sont installés...

Le premier bilan sur la mise en place de la procédure de rappel à l'ordre a été dressé après un an de mise en œuvre.



Cette procédure mise en place au travers d'un protocole signé entre le Procureur et le Maire permet à ce dernier de convoquer des citoyens étant à l'origine de troubles à l'ordre public, de voisinage, incivilités, de les sensibiliser et de leur rappeler les règles de bonne conduite à suivre. Le travail mené en concertation avec les services de la police

municipale, de la police nationale, de la justice et de l'État a déjà donné des résultats très concrets. À ce jour, ce sont six personnes qui ont déjà été convoquées et pour lesquelles un suivi est assuré par l'ensemble des parties intéressées. Cette procédure inédite, mise en place à l'initiative de la Ville de Saint-Omer, pourrait être étendue à d'autres communes du territoire.

Jars & Co - Épicerie Vrac

Place Victor Hugo
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h et le lundi de 12h à 19h

Ma parenthèse Déco

16 rue de l'Ecusserie
Ouvert du mardi au Samedi de 10h à 19h

Marthe

Boutique de bijoux
Rue des Clouteries
Ouvert du mardi au samedi

Librairie du Moulin à Café

Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 19h, et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h

Esprit Mariage, Coup 2 Foudre et Nouvelles Photos

15 rue Carnot

Stardust

Bar Restaurant
Rue du Lion d'Or

VIP Pressing écologique

78 rue d'Arras

Subcutaneous Tattoo

Rue de Dunkerque

Ils sont ouverts le midi !

Depuis début septembre, la **Bibliothèque d'agglomération** a adopté de nouveaux horaires. Ainsi, si vous avez envie d'un peu de lecture à l'heure du déjeuner, d'emprunter ou de rendre un ouvrage ou de réviser un cours le midi : les bibliothécaires sont heureux de vous accueillir en continu.

les mardis, mercredis, vendredis (19h) et samedis de 9h à 18h

De même, pour toutes vos opérations postales, **le bureau de poste principal de Saint-Omer** (situé 3 place Alexandre Ribot) est ouvert du :

lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h



L'armée de terre recrute !

Permanences à Saint-Omer

CIO - 7 Rue de Longueville
Tous les mercredis de 14h à 17h

Mission Locale - Quartier Foch
Rue du quartier de la cavalerie
Tous les vendredis de 9h à 12h

Ils vont s'installer...

Salon de thé du théâtre

Ouverture le 1^{er} décembre

Ils ont déménagé...

48h Couture

Rue Louis Martel

Métissage Audomarois

Rue d'Arras - Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h Samedi de 14h à 19h

Brèves de l'actu

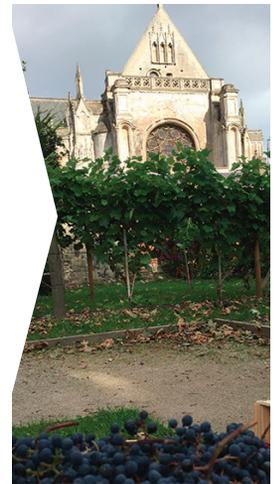
Cela fera 50 ans en 2019 que la ville de Saint-Omer est jumelée avec Ypres, en Belgique, et Detmold, en Allemagne. De nombreuses actions sont mises en place, avec le Comité de jumelage, pour faire vivre ces jumelages au quotidien : déplacements et visites des villes jumelles, accueil de délégations, actions menées avec les écoles, les clubs et les associations, coopération sur des projets européens, développement de projets dans les domaines sportifs et culturels. La ville de Saint-Omer a, d'ailleurs, avec le comité de jumelage, accueilli plusieurs stagiaires de Detmold en 2018, notamment au Musée Sandelin et à l'école Jacques Prévert.

A noter dès à présent dans votre agenda : le week-end des 28 et 29 septembre 2019 avec de nombreuses animations prévues pour célébrer ce cinquantième anniversaire avec Ypres et Detmold !



C'est dans le cadre de l'édition 2018 de la Semaine Bleue, qu'une convention a été signée entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Omer et des associations partenaires pour la création de l'Université du Bel Age. Ce dispositif va permettre de recenser tous les services et activités mis à disposition des seniors mais aussi de proposer de nouvelles activités.

Renseignements : CCAS de Saint-Omer 03 21 38 34 29



Commémorations

1918 2018

Centenaire de la Grande Guerre



Temps fort de ce mois de novembre, les Audomarois étaient nombreux à rendre hommage aux combattants de 14-18, morts pour la France à l'occasion des commémorations du Centenaire de la Grande guerre. Plus de 400 personnes ont participé au défilé ainsi qu'à la cérémonie au monument aux Morts. Une cérémonie empreinte d'émotions qui s'est finalisée par la plantation de l'arbre du centenaire.

Démocratie de proximité

Le 27 septembre dernier, les conseils de quartier ont pu, à leur tour, inaugurer le Moulin à Café tout juste rénové, en y tenant leur assemblée générale.

Comme chaque année, cette grande réunion permet aux 7 conseils de Saint-Omer de faire part du bilan de l'année écoulée à leurs homologues, et d'échanger sur les projets en cours et les bonnes pratiques à adopter.

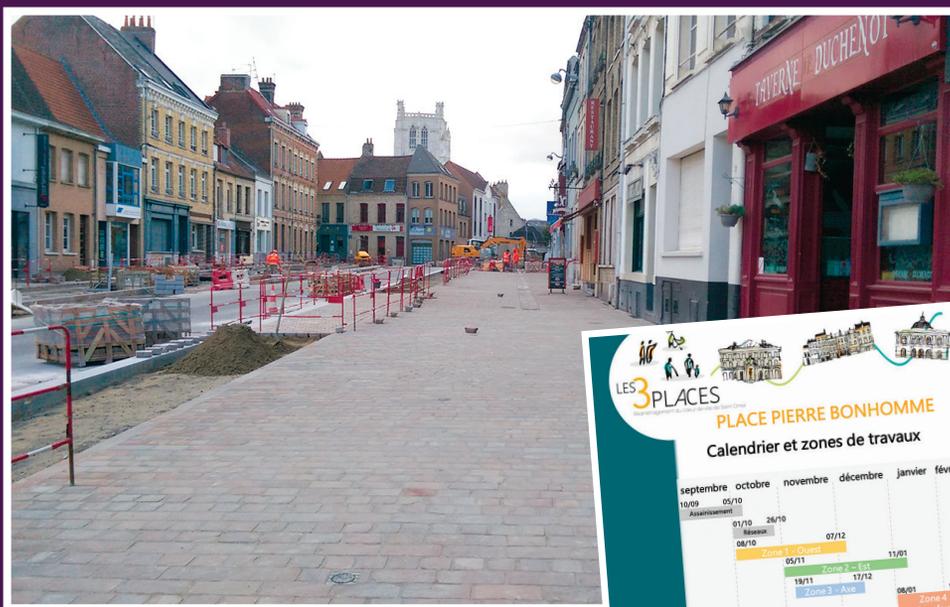
Sous la houlette de Chantal Ritaine, Adjointe au Maire en charge de la démocratie de proximité, des représentants de chaque conseil se sont succédé sur scène pour évoquer leurs projets : jeux pour enfants, fresques murales, végétation, mobilier urbain... les réalisations sont nombreuses.

Il est également à noter cette année la pleine réussite de la journée citoyenne, qui pour sa deuxième édition voyait les Audomarois se réunir autour de leurs conseils afin d'effectuer des actions bénévoles en faveur de leur quartier (repeinte de bancs, aménagement de chemins, animations culturelles, fleurissement, nettoyage...).

Une première année bien remplie donc. Cependant, les bonnes idées continuent d'arriver, et les conseils de quartier disposent encore d'une moitié de mandat pour les mettre en œuvre, alors n'hésitez pas à les rejoindre !



Chantier des 3 places : c'est au tour de la place Pierre Bonhomme



Débuté en 2017, le projet de la ligne droite début septembre. La partie du chantier, qui inclut la place Pierre Bonhomme, débutera en début 2019 pour

Le nouvel espace de la Place Pierre Bonhomme et à mesure de l'avancée du chantier, nous attendons de pouvoir retrouver

Ce qui va changer :

- des trottoirs plus larges
- un double sens de circulation le week-end
- un large espace piétonnier
- des places de stationnement
- des arbres et des bancs

Le calendrier de chantier (et les zones de travaux comprenant la place Pierre Bonhomme et les assainissements...) est à son tour à être posés.



Un nouveau lien intergénérationnel

C'est une démarche inédite que souhaite mettre en place aujourd'hui le CCAS de la ville de Saint-Omer : mettre à profit l'expérience de conducteur de nos aînés pour superviser les jeunes lors de leur conduite accompagnée.

Comment ça marche ?

Après la période d'apprentissage de l'adolescent en auto-école (20 heures de conduite minimum et réussite au code), l'élève pourrait conduire jusqu'à la date de son examen au permis de conduire le véhicule de l'accompagnateur volontaire en compagnie de ce dernier.

Une expérience doublement enrichissante pour les conducteurs : une révision du code de la route pour les uns et un perfectionnement sous un œil avisé pour les autres !

Pour tous renseignements : Service Coordination des Aînés au 03 21 38 92 21

Plan Grand Froid 2018/2019

de faire peau neuve !

Les Trois places a entamé sa dernière phase avec le chantier de la Place Pierre Bonhomme pour fêter Noël. La deuxième phase de la rue Dupuis et la rue Saint-Venant, devrait finir en avril.

Le chantier Pierre Bonhomme se dessine au fur et à mesure du chantier et c'est avec hâte que nous attendons de voir cette place redessinée.

Les travaux de la place Foch à la place de la rue du Minck.

Le chantier se déroule dans la continuité de la rue du Minck. Le chantier Park and Shop : 45 min gratuites et chaises

Le chantier se déroule comme prévu. La phase de préparation de la voirie (réseaux souterrains) a pris fin et les pavés ont commencé à être posés.

Afin de pouvoir intervenir le plus efficacement possible auprès des personnes les plus vulnérables en période de grand froid et ainsi apporter aide et soutien, le CCAS de la ville de Saint-Omer met en place une opération de recensement afin de constituer un registre.

Pour qui ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personne âgée, handicapée ou isolée.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc...).

L'inscription est volontaire et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc...) restent confidentielles.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait auprès du CCAS sur place ou par téléphone au 03 21 38 34 29.

Désinscription sur demande écrite (conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés ») à Monsieur le Président du CCAS, 5 Rue des Carmes 62500 SAINT-OMER.

Pensez également à signaler au CCAS tout changement de situation.

Rappel : Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue j'appelle le 115

SAINT-OMER

Fête-Noël

du 23 novembre au 6 janvier

Ven. 23 nov | 19h

Inauguration de la grande roue et du marche de Noël

Spectacle pyrotechnique

Horaires d'ouverture du Marché

Lundi au vendredi : 12h-19h

Samedi : 10h-19h / Dimanche : 14h-19h

Horaires d'ouverture de la grande roue

Lundi au jeudi : 12h-20h / Vendredi et

samedi : 10h-00h / Dimanche : 14h-22h

Du 28 nov au 24 déc

Mercredi, Samedi et

Dimanche de 14h à 19h

Maison du Pere Noel

Dim. 25 nov | 15h

Parade des Mascottes

Rue de Dunkerque, rue des Clouteries, place Victor Hugo, rue Louis Martel et Place Foch

Du 23 nov au 24 déc

Mercredi, vendredi,

samedi et dimanche de 14h à 19h

Petit train navette

Gratuit | toutes les 20mn

4 arrêts : Parking Cathédrale,

entrée du jardin public,

place Foch (Bureau Mouveo),

Jardin public (arrêt Mouveo)

En décembre le stationnement est gratuit à partir de 16h30

(Park&Shop : gratuit limité à 45mn)

Dès le 24 novembre :

Ouverture du parking de la Cathédrale

Sam. 1^{er} déc | 17h

Visite Merveilleuse L'enfant du grenier

Assistez à un conte de Noël à Saint-Omer avec la place Victor Hugo pour décor puis devenez acteur de l'histoire pour permettre à un petit garçon de passer un joyeux Noël. Jeu de piste proposé par les commerçants de la Place Victor Hugo, en partenariat avec l'OT, et avec le soutien de l'Union Commerciale Cité Marchande.

GRATUIT - Réservation Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer 03 21 98 08 51

Dim. 2 déc | 16h

Parade des Robots Transformers

Rue de Dunkerque, rue des Clouteries, place Victor Hugo, rue Louis Martel et Place Foch

7 et 8 déc | 9h - 17h

Vente de Noël a la Croix-Rouge

rue Allent - Ouverte à tous

Sam. 8 déc | 16h

Parade de Noël

Rue de Dunkerque, rue des Clouteries, place Victor Hugo, rue Louis Martel et Place Foch

Dim. 9 déc | 15h

Parade des Mascottes

Rue de Dunkerque, rue des Clouteries, place Victor Hugo, rue Louis Martel et Place Foch

Ven. 14 déc | 14h - 19h

15 & 16 déc | 10h - 19h

Marche Noël associatif

Place Victor Hugo

Retrouvez les idées cadeaux et déco réalisées par les adhérents du Centre Social Culturel et les associations partenaires. Petite restauration sur place

Ven. 14 déc. | A partir de 19h

Pas-de-Calais Urban Trail

Même si les inscriptions sont complètes participez à cette action de solidarité en offrant un cadeau ou en profitant des animations sur le parcours.

Sam. 15 déc | 10h à 17h

Operation Un Jouet pour Noël

Place Foch

Une opération Delta FM

Sam. 15 déc | 15h30

Concert de Noël du Conservatoire

devant la grande roue place Foch

Sam. 15 déc | 17h

Visite Merveilleuse Le marais en feu

Partez dans le marais à la tombée de la nuit, des surprises vous attendent et le marais va s'illuminer ! Tarif : 5€ - Réservation Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer 03 21 98 08 51

Sam. 15 déc | 18h

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer

Centre Culturel Balavoine à Arques.

En présence de deux solistes : Claude et Remi Delangle

Dim. 16 déc | 15h30

RDV de la comtesse : Tout ce qui brille !

Musée Sandélin : 14 rue Carnot

Visite pour les familles. Gratuit sur réservation : 03 21 38 00 94 ou sur musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Dim. 16 déc | 16h

Parade des Robots Transformers

Rue de Dunkerque, rue des Clouteries, place Victor Hugo, rue Louis Martel et Place Foch

Dim. 22 déc | 15h30

Un certain Casse-noisette

Bibliothèque de l'agglomération
Loïn du tumulte de la fin d'année, laissez-vous transporter par l'histoire de Casse-Noisette... La conteuse Christine Charpentier vous offrira sa version du petit bonhomme en bois et fera revivre les jouets et les personnages du conte !
Dès 6 ans

Dim. 23 déc | 15h30

Visite contée : Histoires de Noël

Musée Sandelin : 14 rue Carnot
Visite pour les familles. Gratuit sur réservation : 03 21 38 00 94 ou sur musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Dim. 23 déc | 18h

Concert des Baladins

Cathédrale de Saint-Omer. Entrée gratuite

Jeu. 27 déc | 14h

Une table de fête comme au 18^es.

Musée Sandelin : 14 rue Carnot
6-12 ans. Tarifs : 7€ / 5€ sur réservation : 03 21 38 00 94 ou sur musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Jeudi 27 déc | 14h

Contes d'hiver à la Motte Castrale

Place Sithieu. 6-12 ans. Durée : 3h.
Pays d'art et d'histoire
Tarif : 4€ (goûter compris) sur réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51



Ven. 28 déc | 14h

Jeux pour les familles : venez vous défier !

Musée Sandelin : 14 rue Carnot
Tarifs : 7€ / 5€ sur réservation
03 21 38 00 94 ou sur musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Sam 29 déc | 17h

Visite Merveilleuse Balade musicale dans le marais

Suivez un musicien pour une balade mélodieuse dans le marais audomarois.
Tarif : 5€ - Réservation Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer
03 21 98 08 51

Dim. 30 déc | 15h30

Visite : retour vers les 20^e et 21^e siècles

Musée Sandelin : 14 rue Carnot
Gratuit sur réservation : 03 21 38 00 94 ou sur musees-accueil@ville-saint-omer.fr

Jeudi 3 janv | 14h

Contes d'hiver à la Motte Castrale

Place Sithieu. 6-12 ans. Durée : 3h.
Pays d'art et d'histoire
Tarif : 4€ (goûter compris) sur réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51

Sam. 5 jan | 16h45

P'tites oreilles !

Bibliothèque de l'agglomération
Du pop-up au livre animé, en passant par l'album sonore et le livre richement illustré, cette séance d'histoires fera découvrir à vos enfants les plus beaux albums de l'année écoulée ! Pour les 2-5 ans

7 voyages
à gagner !

* une télé samsung 120cm
* un téléphone samsung J5

ici

DU 23 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE

*S'achète à Saint-Omer
je gagne
des cadeaux*



+ de 40000 €
de cadeaux



Tirage
30 | 12 à 15h
Grande roue

www.ville-saint-omer.fr



Cadre de vie, Marais & Logement



Lors de la 13^e Conférence des Parties à la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP13) qui avait lieu à Dubaï le 25 octobre dernier, la ville de Saint-Omer a reçu le label «ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar».

Ce label créé en 2012 récompense les collectivités qui, ayant sur leur territoire une zone humide importante et un site Ramsar, ont mis en place des politiques exemplaires de gestion durable de ce milieu. Les 4 villes françaises lauréates 2018 sont : Amiens, dans la Somme, Courteranges dans l'Aube, Pont-Audemer, dans l'Eure et Saint-Omer. Elles partagent cette distinction avec 14 autres collectivités du monde.



Cette Conférence des Parties est l'occasion pour les parties contractantes d'évaluer les progrès d'application de la Convention et de l'utilisation rationnelle des zones humides et de planifier leurs propres travaux. Adoptée en 1971 à Ramsar en Iran, cette convention sur les milieux humides est un traité intergouvernemental qui regroupe actuellement 169 pays. Son rôle : engager les États membre à conserver et utiliser durablement leurs milieux humides. La conférence des parties contractantes, se réunit tous les 3 ans pour examiner le plan de travail des trois années passées et à venir.

A promotional banner for the 'JAARZ FESTIVAL'. On the left, a brown horse's head is shown next to grooming supplies like a brush and a can of product. In the center, a black banner reads 'PRÉPAREZ-VOUS !'. To the right, the festival logo features the word 'JAARZ' in a stylized font with tiger stripes, and 'FESTIVAL' below it. Logos for 'La Barcarolle' and 'VILLE DE SAINT-OMER' are at the top left. The text 'SAINT - OMER' is at the top right. A black box at the bottom right says '7^e édition' and 'du 5 au 9 juillet 2019'.

Ville de Saint-Omer



@VilleSaintOmer



saintomer62

Le 26 septembre dernier, Célestine Vereecken, Maire du CMJA, a présenté au Conseil Municipal le bilan de la mandature écoulée.

Elle est revenue sur plusieurs actions réalisées au cours de ces deux années, du baptême des daims du jardin public aux campagnes de sensibilisation sur le harcèlement scolaire, en passant par la revitalisation des boîtes à lire et les diverses opérations de nettoyage de la ville.

Outre ces belles réussites, on peut encore citer la réalisation d'un plan de la ville pour les enfants, d'un jeu de pistes portant sur le patrimoine audomarois, la constitution de plusieurs partenariats (BAPSO, UNICEF...), et bien d'autres actions encore !

Pour conclure cette belle aventure, le CMJA s'est rendu, en compagnie de ses homologues de Saint-Martin-lez-Tatinghem et d'Eperlecques, à Arras, afin de visiter l'Hôtel du Département en compagnie de Bertrand Petit et Sophie Warot. L'après-midi était consacré à la visite de la Maison de l'Archéologie.

C'est d'ores et déjà reparti pour un troisième mandat, dont les élections ont eu lieu le 5 novembre dernier dans toutes les écoles primaires de Saint-Omer.

Une nouvelle équipe pour le CMJA



Ça y est, on connaît la composition du nouveau conseil municipal des jeunes audomarois. Pour ce troisième mandat, quelques modifications ont été effectuées. Désormais, chacune des 12 écoles primaires de la ville (publiques et privées) possède 2 élus : un CM1 et un CM2. Les réunions se déroulent maintenant quant à elles le mercredi matin, de 10h30 à 12h.

C'est, comme le veut désormais la tradition, le 11 novembre dernier que le CMJA a officiellement été installé, et que la Maire a été élue. Cette année, 13 candidats étaient en lice. C'est finalement Anaïs VANHAEZEBROUCK, de l'école Jules Ferry, qui a été désignée Maire. En effet, 3 candidats étaient à égalité mais dans ce cas c'est le plus âgé qui gagne.

Puis, le conseil fraîchement intronisé s'est joint au défilé qui a relié la Mairie au Monument aux Morts, afin de commémorer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Après ce premier temps fort, il est l'heure maintenant pour les jeunes élus, dont voici la liste ci-contre, de se mettre au travail !

Claudia BOUREL
 Anthonyn BRAEMS--VASSEUR
 Tuna DALKIRAN
 Mika DECROCK
 Océane DELBARRE
 Capucine DEWYNTER DECROIX
 Lily GOUDENOVE
 Eliès LOPPINET
 Gaspard MERVILLE
 Louna PROVENCE
 Agathe ROUX
 Martin SCHRAEN
 Sacha STROBBE
 Philippine VANDENBUSSCHE
 Anaïs VANHAEZEBROUCK



Culture et Patrimoine

Lumière minérale,
une exposition fascinante
au musée Sandelin

Jusqu'au 6 janvier 2019, le musée Sandelin vous accueille pour percer les secrets des minéraux. L'exposition Lumière minérale, c'est d'abord une rencontre entre deux collections séparées par plus d'un siècle : celle d'un particulier, Olivier Fumery, et celle de la ville de Saint-Omer, conservée au musée Henri Dupuis. Une occasion unique de pouvoir découvrir des pièces majeures de ces deux collections, présentées pour la première fois en résonance. En plus d'une mise en lumière interactive et du prêt de lampes torches, divers ouvrages, vidéos explicatives et activités vous sont proposées.

L'exposition vous invite à observer l'esthétique des minéraux, aux superbes éclats et aux multiples formes ; mais également à vous intéresser aux phénomènes optiques à l'origine de leur couleur, de leur brillance et de tous ces autres phénomènes qui fascinent l'homme et qui l'ont poussé à récolter et à collectionner ces pierres depuis la Préhistoire. Cristaux translucides monochromes, pierres opaques aux reflets rappelant les couleurs de l'arc-en-ciel, autant de minéraux qui sauront vous éblouir par leur beauté et vous surprendre par les secrets de la lumière et des couleurs.

Musée Sandelin : 14 rue Carnot, Saint-Omer
03 21 38 00 94

Mercredi au dimanche, 10h-12h & 14h-18h
(ouvert du lundi au dimanche pour les groupes, sur réservation)

Fermé les jours fériés

Tarifs : 5€50 / 3€50

GRATUIT TOUS LES DIMANCHES



RETOUR SUR...



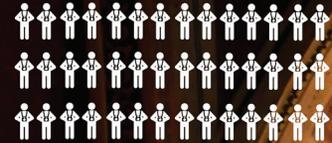
26 LIEUX OUVERTS

GARE - ÉGLISES - SOUTERRAINS - THÉÂTRE
CASERNE - CHAPELLE - CATHÉDRALE - LYCÉE
MUSÉE - BIBLIOTHÈQUE - CHAPELLE DES JÉSUITES
MOTTE CASTRALE - SALLES - RUINES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pays de Saint-Omer 2018

13455
VISITEURS



DONT 3200 AU
MOULIN À CAFÉ

ARQUES | 480 visiteurs
BLENDÉCQUES | 646 visiteurs
ECQUES | 125 visiteurs
HALLINES | 762 visiteurs
LA COUPOLE | 1271 visiteurs
MAISON DU MARAIS | 380 visiteurs
SAINT-OMER | 9730 visiteurs
TOURNEHEM-SUR-LA-HEM | 51 visiteurs

EXPOSITIONS - BROCHURES
MARCHÉS EN BATEAU - ATELIERS JEUNE PUBLIC
LIVRETS - MINI-CONCERTS
CHASSE AU TRÉSOR - APPLICATIONS
VISITES LIBRES ET GUIDÉES
CIRCUITS GUIDÉS - PROJECTIONS



CHAPELLE
DES JÉSUITES
1000 VISITEURS



MUSÉE
SANDELIN
976 VISITEURS

BIBLIOTHÈQUE
815 VISITEURS

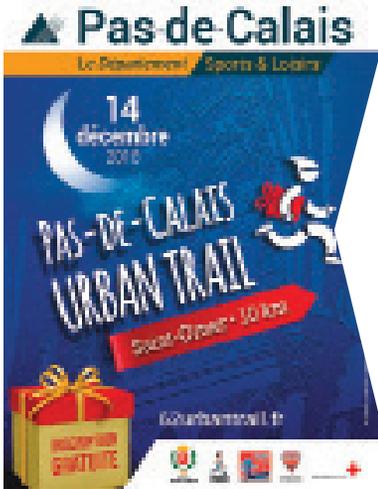
CATHÉDRALE
2000 VISITEURS

les cafés du
MAIRE



La prochaine édition des cafés du maire aura lieu le 1^{er} décembre prochain à partir de 11h au SPEY RIVER, place Foch
Venez avec vos questions !

Urban trail : objectif 5000 cadeaux sous le sapin !



En seulement une semaine, les inscriptions de l'Urban trail ont été clôturées ! Vous serez donc 2 500 coureurs à prendre le départ soit au moins 2 500 cadeaux qui seront offerts aux bénéficiaires de la Croix-Rouge de Saint-Omer.

Et si nous continuions...? Si nous doublions le nombre de cadeaux ?!

Le défi est lancé et nous comptons sur vous : 5 000 cadeaux sous le sapin ! Parlez-en autour de vous, à vos proches, votre famille et vos amis. Tout le monde peut venir déposer un cadeau le jour de l'événement ! Rendez-vous place Foch à Saint-Omer le 14 décembre.

Quels cadeaux cette année ?

La Croix Rouge accompagne tout au long de l'année des jeunes, des enfants, des personnes adultes ou des personnes âgées isolées... les cadeaux que vous offrirez, choisissez-les comme si vous faisiez un cadeau à l'un de vos proches : un jouet pour un enfant, une boîte de chocolat, un coffret de toilette, un plaid, une serviette de toilette...

Bravo à nos sportifs audomarois !

Le 15 septembre dernier, les élus de la ville ont mis à l'honneur l'équipe Séniors A du SCRA qui est sortie vainqueur de la Coupe de France 2018, à Ploufragan au sud-ouest de Saint-Brieuc, pour la deuxième fois consécutive. C'est sa 5^e victoire au total depuis 2001 ! Le SCRA c'est aussi en 2018 une 2^e place en championnat N1 Elite 2017/2018 !



Et ce même 15 septembre, les Socc's remportent le titre de Champions Régionaux pour la deuxième année consécutive ! Une belle victoire pour l'équipe qui a disputé la compétition sur son propre terrain qui est également le premier terrain de cricket du Nord-Pas-de-Calais !



Renouveau Audomarois

QU'EN PENSEZ VOUS?
(2nd partie)

UTILE,
AGRÉABLE,
PRATIQUE...
(Travaux, Festivités,
Stationnements, Circulation,
Culture, Sécurité...)

Dites nous par mail quels sont les projets de la ville qui rentrent dans l'une de ces 3 catégories renouveauaudomarois@gmail.com

Groupe Saint-Omer le coeur de l'Agglomération

LA FÊTE DU LÉGUME A DISPARU

Tout le monde s'accorde à dire que nous devons changer nos modes de vie, l'état sanitaire de la population se dégrade par l'absence d'activité physique et l'usage d'une nourriture à la fois polluée et trop transformée. Par ailleurs, chacun le sait, la planète est en danger. C'est conscient de cette situation que nous avons mis en place, lors du mandat précédent, « Saint Omer, Capitale du Légume ». Son objet était à la fois de promouvoir les marais et ses cultures, spécificités de notre territoire, mais aussi de sensibiliser à une approche biologique de la culture et écologique de l'environnement et de nos comportements. Cet événement, populaire, familial et festif, concernait aussi et surtout les enfants. Couplé à la course du marais organisé avec professionnalisme par le WCOD, cet événement poursuivait des objectifs vertueux. Bien qu'ayant pris une dimension régionale, le maire actuel n'a pas jugé utile de poursuivre et développer ce projet éducatif avec la participation des enfants des écoles et les associations de la ville. Il préfère plaquer sur notre ville des événements très coûteux et très élitistes, éloignés de notre histoire et notre patrimoine local. Pourtant, les grandes questions débattues nationalement aujourd'hui montrent que nous avons eu raison de promouvoir cette « fête du légume » à la fois festive et responsable qui concernait toute la population.

Sécurité et Prévention

Expérimentation réussie pour le nouveau plan de circulation quai des Salines

Un nouveau plan de circulation a été expérimenté quai des Salines pendant 3 mois du 26 juillet au 26 octobre 2018. Ce projet a fait suite à des propositions émises par les riverains lors des permanences délocalisées du 7 avril dernier et basées sur des discussions au sein du conseil de quartier Centre-Ville.

Le bilan de cette expérimentation a été très positif pour les riverains et les usagers si bien qu'un arrêté a été pris pour formaliser ce nouveau plan de circulation.

En résumé, voici les changements qui ont été effectués :

- Quai des Salines : le quai est passé en voie sans issue depuis la rue F. Ringot jusqu'au droit du numéro 14 par la pose de barrières.

- Rue d'Hazebrouck et rue de Cassel : ces deux rues sont devenues des impasses par la pose de dispositifs empêchant la circulation au niveau des ponts.

- Rue de Cassel : le sens de la circulation a été inversé. Les automobilistes stationnant sur le parking Legrand ne peuvent plus en sortir par cette rue.



L'inscription sur les listes électorales

est **OBLIGATOIRE**. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit ; les personnes nouvellement installées à SAINT-OMER, ou qui ont changé de domicile doivent demander leur inscription à la mairie avant le **31 DECEMBRE 2018**, sur présentation d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

INSCRIVEZ-VOUS...

Mairie de Saint-Omer
Service aux administrés
03 21 98 40 88

service-administres@ville-saint-omer.fr

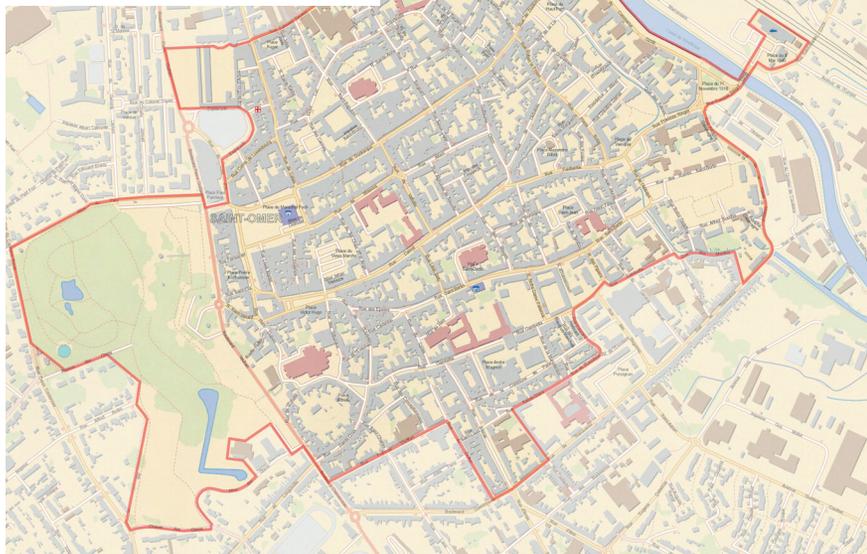


Sauvegarde et mise en valeur du Patrimoine de Saint-Omer

Commune de Saint-Omer

Site Patrimonial Remarquable

Périmètre d'étude du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)



Saint-Omer possède un centre historique remarquable et reconnu. Pour en assurer sa pérennité tout en développant son attractivité et en améliorant le cadre de vie des habitants, un secteur sauvegardé, devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR), a été créé en juin 2016.

Plus concrètement, le SPR se traduit par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) qui est le document d'urbanisme, l'outil technique, qui régit et protège le Site Patrimonial Remarquable. Il s'applique à un périmètre délimité sur le territoire de la ville aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des immeubles.

Qu'est-ce qu'un Site Patrimonial Remarquable ?

C'est avant tout une mesure de protection patrimoniale qui permet d'assurer la sauvegarde et la valorisation des centres urbains historiques. Il permet une connaissance fine du patrimoine bâti et paysager et de le protéger des destructions ou restaurations inadéquates.

Un inventaire pour connaître son patrimoine

Dans le cadre de la mise en place du PSMV, l'atelier d'architectes urbanistes du patrimoine Philippe Prost, associé à une équipe d'experts réalisera un inventaire sur le tout le périmètre. Cela permettra de constituer une base de données des immeubles et ainsi avoir une meilleure connaissance du patrimoine. Cette équipe d'experts sera donc amenée à visiter les immeubles du secteur, les parties privatives et les parties communes ainsi que les extérieurs.

Les grandes étapes du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur 2018-2021

1. Diagnostics et études architecturales
2. Inventaire sur le terrain des immeubles et des espaces publics du SPR
3. Définition du projet de PSMV
4. Concertation avec le public

Des avantages pour les habitants

1. Une meilleure connaissance de son patrimoine : la phase d'étude est l'occasion pour chaque propriétaire de mieux connaître son bien, d'en découvrir toutes les qualités et les spécificités et ainsi de prendre conscience de la valeur individuelle de chaque bien.

2. Des conseils au moment des travaux : chaque immeuble fait l'objet d'une fiche qui précise l'ensemble des éléments patrimoniaux qu'il convient de préserver. Chaque projet peut ainsi être accompagné au mieux par les conseils d'un architecte.

3. La préservation de la valeur de son bien : restaurer un bien patrimonial dans les règles de l'art, c'est aussi lui assurer de lui conserver toute sa valeur, tant patrimoniale que marchande.

4. Des subventions et avantages fiscaux : les propriétaires bailleurs du secteur sauvegardé peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de déductions d'impôt résultant d'opérations de restauration complète d'immeuble. Les propriétaires occupants peuvent, sous certaines conditions, bénéficier des dispositifs de rénovation ou d'amélioration de l'habitat.

STOP



**1 DÉJECTION
NON RAMASSÉE
= PÉNALITÉ**

 = Jusqu'à 200 €
 Pas de moyen de la ramasser = 11€



VILLE DE
SAINT-OMER
www.ville-saint-omer.fr



SAINT-OMER
C'est l'affaire de tous. — VILLE PROPRE





Saint-Omer, ville propre...

3 aspirateurs
dont 1 acheté en 2016

2 balayeuses
dont 1 achetée en 2015

2 véhicules nettoyeurs haute pression

120 kms de trottoir

290 tonnes
DE DÉCHETS
PAR AN

183
CORBEILLES EN VILLE

LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

STOP

4400 sacs par semaine mis à disposition

14 distributeurs de sacs installés

DÉJECTION NON RAMASSÉE = PÉNALITÉ 200€

ARRÊTÉ

600 Porte-clés distributeurs de sacs distribués

Arrêté municipal obligant à avoir un dispositif pour ramasser

LUTTE CONTRE LES MÉGOTS JETÉS AU SOL

OPERATION ZERO meqot
DANS LES RUES DE SAINT-O

Installation de cendriers extérieurs

en collaboration avec les commerçants de la ville

Contrôles renforcés

68€

1000 cendriers de poche distribués

LUTTE CONTRE LES BACS SUR LES TROTTOIRS EN DEHORS DES JOURS DE RAMASSAGE

OPERATION ZERO BAC
DANS LES RUES DE SAINT-O

Les mardis et vendredis collectes des ordures ménagères 5h30 - 12h30

Les jeudis collectes sélectives 5h30 - 12h30

Les agents de collecte de la CAPSO ont effectué une opération en porte à porte pour proposer des solutions aux difficultés rencontrées par les habitants pour rentrer les bacs



Pas-de-Calais

Le Département

Sports & Loisirs

14
décembre
2018

PAS-DE-CALAIS URBAN TRAIL



Objectif 5000 cadeaux
sous le sapin !

RDV sur 62urbantrail.fr

